

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTES: Mme NICOLE BOULET, médiatrice  
Mme ISABEL BERNIER-BOURGAULT, analyste  
Mme MARIE-JOSÉE MÉTHOT, coordonnatrice

**MÉDIATION CONCERNANT LE PROJET D'AMÉLIORATION  
À LA SÉCURITÉ DE LA ROUTE 185  
DE CABANO À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!**

---

**RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LES REQUÉRANTS**

---

VOLUME 1

---

Séance tenue le 8 septembre 2004 à 19 30  
Salle du Conseil  
79, rue Commerciale  
Cabano

**TABLE DES MATIÈRES**

5 SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2004  
SÉANCE DE LA SOIRÉE  
MOT DE LA MÉDIATRICE ..... 1  
CONSENTEMENT À LA MÉDIATION ..... 6  
PRÉOCCUPATIONS DES REQUÉRANTS  
10 CLUB DE MOTONEIGE TÉMISCOUATA ..... 14  
REPRISE DE LA SÉANCE  
CLAUDE LEBLANC ..... 22  
GAS BAR F. BOSSÉ ..... 24  
15 CLAUDE ST-PIERRE ET LINDA VIEL ..... 26



**SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2004**

**SÉANCE DE LA SOIRÉE**

**MOT DE LA MÉDIATRICE**

20

**PAR LA MÉDIATRICE:**

25

Alors écoutez, puisque tout le monde est là, on va commencer. Alors je vous souhaite la bienvenue à cette première rencontre préparatoire à la médiation concernant bien sûr le projet d'amélioration de la sécurité de la route 185 de Cabano à Saint-Louis-du-Ha! Ha!. Alors je vous remercie de vous être déplacés.

30

Je me présente, alors je suis Nicole Boulet et c'est moi qui agirai à titre de médiatrice dans le présent dossier. Je suis accompagnée de madame Isabel Bernier-Bourgault, qui est analyste au Bureau d'audiences publiques, et de madame Marie-Josée Méthot qui est la coordonnatrice, en fait c'est la personne que vous contactez quand il y a quoi que ce soit ou qui vous appelle, elle, pour vous confirmer des dates et des heures, et des lieux de rencontre.

35

Alors madame Méthot vous a remis à chacun une pochette dans laquelle vous avez différents documents, dont l'ordre du jour de la rencontre de ce soir. Alors je vais aborder un certain nombre de points et après chacun de ces points-là, si vous avez des questions, ça me fera plaisir d'y répondre en autant que j'aie la réponse; si je l'ai pas, j'essaierai de la trouver.

40

Alors le premier point que je vais aborder, c'est le mandat que nous avons reçu du ministre; ensuite, les règles de déontologie du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

45

Ensuite, j'aborderai la question de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et les règles de procédure de la médiation. Le déroulement de la médiation tel quel.

50

Il sera ensuite question de votre consentement à la médiation, et par la suite, nous aborderons vos préoccupations en regard du projet du ministère des Transports, les différents enjeux. Et à la fin, on abordera la question du dépôt de votre demande d'audience publique.

55

Alors le premier point, le ministre de l'Environnement, monsieur Thomas Mulcair, a confié au BAPE, en vertu des pouvoirs que lui confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, le mandat d'enquête et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation en environnement dans le cadre du projet d'amélioration de la sécurité de la route 185 de Cabano à Saint-Louis-du-Ha! Ha! et ce, à compter du 7 septembre 2004.

60

Alors l'article 6.3 de la loi stipule que le BAPE a pour fonction d'enquêter sur toute question relative à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre, et de faire rapport à ce dernier de ses constatations et de l'analyse qu'il en a faite. Alors le ministre demande que le

BAPE lui fasse parvenir ce rapport dans les trente (30) jours s'il n'y a pas de médiation, et dans les soixante (60) jours s'il y a une médiation. Donc on a un (1) mois si la médiation n'a pas lieu et deux (2) mois si la médiation a cours.

65           Alors vous savez probablement qu'une médiation, c'est un règlement amiable d'un différend, une forme qu'on dit alternative de règlement de litige et de prétention de litige par l'usage de la négociation et de techniques dites conciliatoires.

70           Alors en tant que médiatrice, j'ai pour rôle d'aider les parties à s'entendre, à conclure une entente et ce, le médiateur le fait à titre de tiers impartial. Les membres du BAPE possèdent, pour les fins des enquêtes qui leur sont confiées, les pouvoirs et l'immunité des commissaires nommés en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête. Alors ce statut implique que je suis assermentée devant un juge de la Cour supérieure du Québec, alors je possède ainsi l'immunité des commissaires enquêteurs et certains pouvoirs, tels celui d'obliger  
75 par exemple une personne à comparaître ou à produire un document en sa possession.

          Je suis aussi soumise à l'obligation d'agir équitablement, pour l'une et pour l'autre des parties.

80           En outre, en tant que membre du BAPE, j'ai adhéré à un code d'éthique et de déontologie, et je me suis engagée à respecter ce code. Vous trouverez, dans la documentation qui vous a été remise, une copie de ce code dont les règles visent entre autres à assurer l'indépendance du commissaire, sa neutralité, son impartialité, la transparence des travaux et l'équité procédurale.

85           Soyez assurés que j'agirai dans ce dossier en toute neutralité et impartialité. Mon rôle consiste à aider les parties à s'entendre. Ce que je vais rechercher, ce sont des éléments de solution qui satisferaient à la fois les requérants et le promoteur; concrètement, il faut trouver des propositions qui satisferaient les deux (2) parties en cause, c'est-à-dire vous et le ministère  
90 des Transports.

          Jusqu'à maintenant, est-ce que vous avez des questions, ça va? Alors j'aborde la question de la procédure d'évaluation d'examen des impacts sur l'environnement.

95           Pour vous situer un peu dans tout le contexte procédural d'un dossier, alors ce sont les étapes qu'un projet doit franchir avant d'être autorisé.

100           Alors le projet d'amélioration de la sécurité de la route 185 de Cabano à Saint-Louis-du-Ha! Ha!, au même titre que d'autres projets de modification de route, s'inscrit dans une procédure que l'on appelle procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Initialement, le ministère des Transports a avisé le ministère de l'Environnement de son intention d'améliorer la sécurité de la route 185 de Cabano à Saint-

Louis-du-Ha! Ha!. Le ministère a émis une directive au ministère des Transports qui précise les informations qui devront être présentées dans l'étude d'impact.

105

Une fois réalisée, cette étude est transmise au ministère de l'Environnement qui, à son tour, l'achemine à différents ministères et organismes, en leur demandant leurs commentaires sur le projet proposé, sur sa recevabilité. Suite à ces commentaires, le ministère de l'Environnement pose au ministère des Transports une série de questions auxquelles le ministère des Transports doit répondre pour apporter des précisions, des explications ou des modifications.

110

À la suite de ces réponses, si elles sont satisfaisantes, le ministère de l'Environnement émet un avis de recevabilité de l'étude d'impact. S'il est positif, ce qui est le cas dans le présent projet, c'est le début de la consultation publique qui est confiée au BAPE.

115

Alors la période d'information concernant le présent projet a été tenue du 17 février au 2 avril 2004. C'est au cours de cette période que vous avez pris connaissance du dossier et transmis au ministre de l'Environnement une demande d'audience publique.

120

Par la suite, le ministre peut juger opportun de confier au BAPE un mandat d'enquête et de médiation au lieu d'une audience publique, lorsque les circonstances le permettent. En fait, avant de prendre sa décision, le ministre va tenir compte entre autres du nombre de requérants ou de la nature des préoccupations, ou de différents facteurs.

125

Alors dans le présent projet, le ministre a choisi de voir s'il serait possible de répondre à vos préoccupations dans le cadre d'une médiation. Alors ça va jusqu'à maintenant?

Alors les règles de procédure de la médiation! La médiation permet d'obtenir une entente équitable entre les parties sur un projet donné sans aller en audience publique. Il s'agit de trouver des terrains d'entente possibles, c'est pourquoi je demande aux participants de donner leur consentement à la médiation.

130

Ce consentement, et j'insiste à ce sujet, ne vous enlève pas votre droit à l'audience publique si la médiation échoue. La demande de médiation est faite sans préjudice aux droits des personnes ayant demandé une audience publique. Alors ce n'est qu'à la fin, devant la présentation d'engagements du promoteur satisfaisants pour les parties que les requérants d'audience publique sont invités à retirer leur demande d'audience publique, sous réserve et à condition que les modalités qui ont fait l'objet d'une entente soient respectées.

140

Par la suite, le médiateur doit faire un rapport au ministre de l'Environnement de ses constatations et de son analyse, le rapport inclura les éléments de l'entente s'il y a lieu.

Enfin, la décision d'autoriser ce projet, ce type de projet est prise par le Conseil des ministres sur recommandation du ministre de l'Environnement. S'il y avait entente, les éléments

145

de l'entente seraient repris dans la recommandation du ministre à ses collègues. Si par contre, il y avait audience publique, le rapport du BAPE est constitué de recommandations qui peuvent ne pas être retenues par le ministre.

150 La médiation présente donc certains avantages par rapport à l'audience publique, notamment parce que l'entente fera partie des conditions d'autorisation du projet, alors que l'audience publique ne présente aucune garantie pour les parties.

155 La médiation favorise la bonification d'un projet, elle épargne habituellement du temps, elle épargne des frais, et elle lie d'une certaine façon le ministre de l'Environnement qui a rarement proposé au gouvernement un certificat d'autorisation différent des termes d'une entente conclue lors d'une médiation.

160 Alors je veux que ce soit très clair, c'est certain que dans le cadre d'une médiation, vous pouvez faire une entente avec le promoteur et vice versa, le promoteur avec vous, mais il est loin d'être certain que dans le cadre d'une audience publique, vous obteniez les mêmes ententes.

165 Parce que nous, au BAPE, quand on fait une audience publique, le rapport qu'on remet au ministre, c'est un rapport où bon, on émet des recommandations, des avis, mais le ministre peut retenir certains de ces avis, certaines de ces recommandations, mais il peut ne pas retenir des choses qui vous concerneraient et à ce moment-là, bien, vous êtes pas plus avancés, le projet va se réaliser tel que demandé ou tel que proposé au début. Il pourrait y avoir des modifications, mais des modifications qui ne vous concernent pas.

170 Alors c'est certain que, bon moi, je ne force personne à accepter ou à refuser une médiation, mais il reste que pour les requérants, il y a quand même un avantage personnel, pour ceux qui participent, à essayer de négocier avec le promoteur, ce que vous n'avez pas dans une audience publique.

175 Alors lorsque le ministre reçoit le rapport, bien, le rapport du BAPE, évidemment il y a un nombre de recommandations, et il reçoit aussi une analyse environnementale qui est préparée par le ministère de l'Environnement, et c'est à la lumière de ces deux (2) documents-là qu'il va décider ce qu'il fait. Alors que dans une médiation, l'analyse environnementale du ministère n'a pas d'impact en regard des ententes qu'il y a eues entre les requérants et le promoteur.

180 Alors quelle va être la façon de procéder pendant la médiation. Alors ce soir, je vous rencontre, et je vous explique le fonctionnement, le déroulement de la médiation. On verra tout à l'heure si vous êtes d'accord, si vous consentez à la médiation. Et demain, je tiens le même genre de rencontre avec le ministère des Transports. Par la suite, on pourra faire une première rencontre entre toutes les parties, c'est-à-dire le ministère des Transports et vous, en présence de la Commission.

190 Alors moi, j'ai l'intention de procéder point par point, c'est-à-dire que s'il y a une entente pour une problématique, je vais vous demander d'entériner cette entente et on n'y reviendrait plus par la suite.

195 Il est possible, compte tenu du nombre de participants et des fois, en fait il y a différentes problématiques qui sont sur la table, c'est possible que je rencontre avec le promoteur certains d'entre vous pour voir ce qu'on peut faire dans votre cas, de un, pour faciliter le règlement, et de deux, bien, les autres personnes qui sont là sont pas nécessairement concernées par votre problématique à vous, donc je leur fais perdre un peu leur temps en même temps.

200 On essaie d'être le plus transparent possible, c'est pas pour ne pas être transparent qu'on agit comme ça, mais c'est pour aussi essayer de faciliter une bonne compréhension de votre problématique de la part du promoteur et de la part de la Commission, et en fait, faire en sorte qu'on essaie d'arriver à un règlement qui vous convienne et qui convienne au promoteur.

205 Alors au préalable, bien sûr, je devrai vérifier avec vous s'il y a un accord sur la justification du projet ou sur sa réalisation éventuelle. Autrement dit, pour pouvoir discuter de vos préoccupations, il faut que vous soyez d'accord sur le fait qu'il y ait amélioration de la sécurité de la route 185, de Cabano à Saint-Louis-du-Ha! Ha!. Accepter la médiation implique d'exclure la remise en question de la justification du projet.

210 Alors c'est essentiel, parce que si vous remettez en cause la justification du projet, on peut pas procéder à une médiation à ce moment-là.

215 Alors à titre de médiatrice, j'ai le devoir aussi moral de protéger le droit des tiers et de l'environnement; c'est-à-dire de ne pas tasser le problème ailleurs. Autrement dit, si pour satisfaire la demande de l'un d'entre vous, il doit y avoir un certain nombre d'autres citoyens qui sont touchés par le projet parce qu'on aurait tassé la route, je sais pas moi, sur un autre terrain plutôt que sur le vôtre, je dois tenir compte de cette réalité-là. Dans certains cas, on peut examiner la situation, mais dans d'autres, si c'est trop complexe on ne peut pas, pour vous satisfaire, incommoder d'autres personnes.

220 Aussi, j'ai le devoir de ne pas laisser les parties conclure une entente qui serait injuste ou déséquilibrée. En d'autres termes, nous devons en arriver à un règlement où les deux (2) parties sont gagnantes, tant pour vous que pour le promoteur. Alors il doit pas y avoir  
225 quelqu'un qui est perdant dans l'entente, autrement dit vous avez tout et le promoteur est mal pris, alors il faut qu'il y ait un équilibre dans l'entente, pour vous et pour le promoteur.

230 Alors une fois les consentements obtenus, il pourrait y avoir une série de rencontres devant vous permettre d'en arriver à une entente. Alors nous allons déterminer, après votre consentement, si vous y consentez, les sujets qui seront abordés dans chacun de vos cas. Alors la médiation se déroule entre les requérants de l'audience publique, le promoteur, et si je

235 juge que c'est approprié, je pourrai inviter toute personne à se joindre à nous, donc parce que je considère que sa participation est nécessaire. D'ailleurs, j'ai invité le représentant du ministère de l'Environnement, en fait c'est la représentante, à se joindre à nous si nécessaire. Pour l'instant, il y a personne qui est là, mais s'il le faut, j'inviterai certaines personnes.

240 Pendant la médiation, je préside les travaux. Mon rôle consiste principalement à assister les participants. Je suscite l'échange d'information objective, j'essaie de faciliter la communication et le processus de négociation.

Si je constate qu'une entente est improbable, je peux mettre fin à la médiation en tout temps.

245 Si vous consentez à la médiation, je m'attends de vous et du promoteur que vous participiez de bonne foi. Les échanges et les discussions entre vous et le promoteur se font en ma présence; la négociation et la médiation ne peuvent, en aucun temps, se faire par l'entremise des médias. Les seules communications médiatiques ont pour objet d'informer la population qu'il y aura une médiation, et c'est la Commission qui s'en charge.

250 Si, à un moment donné, je voyais que, par qui que ce soit, la médiation commence à transparaître dans les médias, je pourrai immédiatement mettre fin à la médiation.

Alors je sais pas si vous avez des questions sur ce que je viens de dire, si c'est clair, ça vous va?

255

---

### CONSENTEMENT À LA MÉDIATION

#### PAR LA MÉDIATRICE:

260

Alors je vais vous demander maintenant, chacun individuellement, si vous consentez à la médiation. Et par la suite, on pourra discuter de vos préoccupations.

#### PAR L'ANALYSTE:

265

En consentant à la médiation, aussi, la requête que vous avez faite, elle va être publique; en consentant, c'est un document qui devient public, que tout le monde va pouvoir consulter.

270

#### PAR LA MÉDIATRICE:

Tout à fait.

275 Alors je vais commencer à ma gauche. Madame Pelletier, est-ce que vous consentez à la médiation?

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

280 Oui, c'est pour prendre une entente, oui.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

D'accord.

285 Monsieur Ouellet?

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

290 Oui, je consens.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Parfait. Monsieur Thibault?

295 **PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Oui. C'est pas tout tout clair dans ma tête, mais c'est sûr qu'on va y aller avec la médiation pour commencer.

300 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Mais vous voulez dire quoi?

305 **PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Parce que qu'est-ce que tu disais tantôt, c'est qu'en allant avec la médiation, s'il y a de quoi qui marche pas ou il y a de quoi qui me satisfait pas, à un moment donné, je perds pas le droit d'aller en audience publique?

310 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Oui, tout à fait. Vous perdez pas votre droit, mais pour participer à la médiation, il faut que vous soyez consentant. Ça se peut qu'il y ait pas d'entente à un moment donné, mais là, on va essayer d'en faire une entente.

315

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Et puis tantôt, Isabel, tu disais que toi, ça se mettait public?

320 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Oui. C'est que vous avez fait une demande d'audience publique, alors en consentant à la médiation, nous, on rend public, bien, on rend public, sur le site de la Commission, les requêtes des gens vont être rendues publiques. OK?

325

Alors en fait, jusqu'à maintenant, il y a que vous qui savez ce qui est écrit dans votre requête, mais on les rend publiques sur le site de la Commission. C'est sûr qu'on ne diffuse pas ça dans les médias, mais c'est disponible, les gens peuvent en prendre connaissance.

330 **PAR L'ANALYSTE:**

S'il y a des gens, par exemple de Cabano ou peu importe où au Québec, qui voudraient savoir c'est qui qui a fait une demande, bien, ils pourraient aller sur le site Internet du BAPE, dans la section qui concerne la médiation ici, et lire chacune de vos requêtes. C'est ça que ça veut dire, rendre public, c'est que tout le monde qui veut avoir accès à ça va pouvoir le faire.

335

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Nos requêtes, c'est ce qu'on a écrit?

340

**PAR LA MÉDIATRICE:**

C'est ça, la lettre que vous avez envoyée au ministre.

345 **PAR Mme LYNDA VIEL:**

Pourquoi c'est public?

**PAR LA MÉDIATRICE:**

350

Bien, parce que c'est notre façon de procéder, là. Une fois que vous avez consenti à la médiation, les documents, par exemple il pourrait y avoir des documents déposés, ces documents-là sont publics.

355

Les négociations qui se font ne sont pas publiques.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Je veux dire, ça paraît pas dans le journal en fin de semaine!

360

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Non, non, absolument pas. Si ça paraît dans le journal, c'est parce que l'un d'entre vous l'a donné dans le journal, mais nous autres, on fait pas de diffusion dans le journal de ça.

365

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

Les négociations, comme vous dites, pour en venir à une entente, ça, ce sera pas rendu public?

370

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Non. Les négociations, ce n'est pas public. Là, ce soir, il y a une sténotypiste, il va y en avoir une demain aussi, mais c'est les seuls documents ça aussi, ce sont les verbatim qu'on appelle, alors ça c'est sur le site de la Commission.

375

Mais à partir du moment où il y a des négociations, il y a rien de ça qui est rendu public. Nous, on fait un petit compte rendu pour le bénéfice de la Commission, et quand on le rend public, le compte rendu, les ententes ont eu lieu. Et puis s'il y a pas eu d'entente, bien souvent, on rend pas ça public.

380

Alors tout ce qui se fait de négociations et de pourparlers, il y a rien de ça qui est public.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

385

Avant que vous continuiez votre tour de table, dans la médiation, comment est-ce que vous en réglez, comment vous venez qu'à régler, au moins un pourcentage, de savoir ceux qui font des demandes et qui viennent qu'à négocier et finir de négocier?

390

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Écoutez, je dois vous dire une chose, c'est qu'au BAPE, on a été une très longue période au cours de laquelle il y avait pas de médiation qui se faisait. Donc on n'a pas un historique très grand de médiation.

395

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Ils faisaient des audiences publiques tout de suite, c'est ça?

400 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Oui, c'est ça. C'est arrivé à quelques reprises, là, mais je vous dirais que – bon moi, c'est la troisième que je fais, il y en a une autre qui est en cours, et la première que j'ai faite, il y a eu une entente avec le promoteur.

405

Mais ça, ça dépend de chacun des dossiers, ça dépend...

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

410

Mais pourquoi, madame, là à celui-ci, qu'il y a une médiation?

**PAR LA MÉDIATRICE:**

C'est pas nous qui décidons, c'est le ministre.

415

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

OK, OK, parfait. Il y en a pas automatiquement?

420

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Non, non.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

425

Moi, je pensais que c'était un cheminement, on commençait par la médiation et les audiences. Il y en a pas nécessairement, OK, c'est beau.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

430

Pas nécessairement.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

435

C'est pas une obligation?

**PAR LA MÉDIATRICE:**

440

Non, non. C'est parce que des fois, le ministre va penser, à la lecture de vos requêtes, qu'il y a possibilité d'en arriver à une entente par le biais d'une médiation, et à ce moment-là, bien, ça évite des délais, bon.

445 Et dans le fond, ça vous permet à vous personnellement d'avoir un règlement en ce qui vous concerne, vous; ce qui est pas le cas dans le cas d'une audience publique. Parce que dans le cas d'une audience publique, bon, c'est certain que vous pourriez venir exposer votre problème, tout le monde ici, vous pouvez venir exposer votre problème.

450 Nous, quand on fait un dossier d'audience publique, on va vous écouter, on va regarder différentes problématiques. Par exemple dans un dossier de route, vous, vous parlez de vos préoccupations par rapport à la localisation ou par rapport à d'autres aspects de votre propriété, mais il y a d'autres objets aussi qui peuvent faire partie des préoccupations de d'autres citoyens, par exemple comme la faune, ça peut être aussi différentes situations, différents contextes par rapport à la route, par rapport à la façon dont elle est construite, donc qui n'ont rien à voir avec vos préoccupations présentes.

455 Et nous, au BAPE, dans un dossier, on va écouter les gens qui ont fait une demande d'audience publique, ou encore les citoyens qui vont se présenter à l'audience, qui vont venir poser des questions. Il y a des experts que la Commission invite toujours, qui vont répondre à ces questions-là. Et dans une deuxième partie, bon bien, les gens viendraient présenter des mémoires pour dire leur position par rapport au projet, qu'est-ce qu'ils souhaitent et tout ça.

460 Et nous, on tient compte, bon, des propos qui sont tenus par les experts, on tient compte des préoccupations des citoyens, et on fait un rapport au ministre, mais qui va tenir compte de différentes problématiques qui sont peut-être, des fois, plus larges que juste la préoccupation d'un citoyen.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

470 De l'un plutôt que l'autre.

**PAR L'ANALYSTE:**

475 Dans le cadre d'une audience, une chose qu'on regarde toujours, c'est la justification du projet, est-ce que le projet a raison d'être. Tandis que dans une médiation, c'est pour ça qu'on disait ça tantôt, il faut que les gens admettent que le projet est justifié parce qu'ici, on regarde pas toute la justification, on admet que le projet a sa raison d'être.

480 Tandis que dans une audience, on part du début, on regarde la justification du projet, on regarde toutes les composantes qui sont susceptibles d'être touchées par le projet. Tandis que dans une médiation, on regarde vos préoccupations personnelles, on regarde pas les autres. C'est beaucoup plus personnalisé.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

485 C'est ce que j'avais pu voir. C'est un premier pas, mais c'est beaucoup plus précis, c'est moins large.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

490 Oui, oui, tout à fait. Ça va?

Alors monsieur Thibault, est-ce que vous êtes toujours consentant?

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

495 Oui, oui, oui.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

500 Monsieur Leblanc.

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

505 Oui, je consens.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Monsieur Bossé.

510 **PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

On est deux (2), je pense bien que...

**PAR LA MÉDIATRICE:**

515 Monsieur et madame Bossé.

**PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

520 On consent.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

525 Moi, j'aurais une question, par exemple. Comme là, ils ont arrivé, le ministère, avec l'étude d'impact, l'étude d'impact sert tu d'outil pour travailler entre les deux (2) parties?

**PAR LA MÉDIATRICE:**

530 Bien, si dans l'étude d'impact, il y a des choses qui concernent votre problématique, bien à ce moment-là, c'est sûr qu'on recommence pas un nouveau projet, il y a des cartes, il y a des plans dans l'étude d'impact, on part d'une base en quelque part et vous, vous amenez vos préoccupations en regard de ce qui est là, et le promoteur regarde ce qu'il y a moyen de faire pour améliorer la situation.

**PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

535 OK, c'est beau.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

540 Alors monsieur St-Pierre et madame Viel.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

545 Oui, on consent.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Vous consentez, oui? Vous consentez tous les deux (2)?

**PAR Mme LYNDA VIEL:**

Oui, oui.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

555 Bien, je vous remercie de me faire confiance. Alors on va essayer de faire notre possible pour que vous sortiez satisfaits de cette médiation.

560 Alors on peut peut-être aborder vos préoccupations mais je veux juste, avant, s'il y en a qui désirent prendre un café, sentez-vous bien à l'aise.

565

---

**PRÉOCCUPATIONS DES REQUÉRANTS  
CLUB DE MOTONEIGE TÉMISCOUATA**

570

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Alors je vais les prendre, écoutez, c'est sûr que c'est peut-être un petit peu tannant pour chacun d'attendre un peu, mais je vais les prendre une par une, vos préoccupations, parce que je voudrais pas arriver avec un mélange.

575

Alors je peux peut-être commencer, madame Pelletier, est-ce que ça vous convient ou je peux commencer par l'autre côté.

580

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

Oui, commencez, parce que j'aimerais que...

585

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Que la personne qui vous accompagne soit là, OK.

Alors je vais commencer par le Club de motoneige.

590

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

Le Club de motoneige, c'est que le Club est situé, actuellement, la bâtisse du Club est juste au ras la piste de ski-doo. Avec le projet de la construction de la 185, ils déplacent la piste cyclable, qui est la piste de motoneige, de l'autre côté de la Transcanadienne. C'est-à-dire que le Club, la bâtisse est d'un côté, la piste de motoneige est de l'autre côté. Donc on n'a plus accès à la piste de motoneige.

595

C'est la raison d'être, c'est que nous autres, on voudrait que notre Club, notre bâtisse soit déplacée du même côté que la piste de motoneige.

600

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Tiens, monsieur Ouellet, on a fait une belle carte. Alors je pense que dessus, on voit...

605

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Avez-vous l'autre partie?

**PAR LA MÉDIATRICE:**

610

Oui, oui, on les a toutes. C'est parce qu'on en a fait plusieurs, juste pour le bénéfice, que tout le monde comprenne bien qu'on parle tous de la même affaire.

Alors si on comprend bien, monsieur Ouellet, votre Club, il est situé ici, juste...

615

**PAR L'ANALYSTE:**

C'est la bâtisse un petit peu éloignée du chemin, en bas de la ligne jaune.

620

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

La ligne jaune, là.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

625

Alors ça, c'est le Club.

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

630

Oui.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Et la piste, vous dites, elle va être déménagée de l'autre côté?

635

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

De l'autre côté. Ici, vous verriez peut-être mieux ici.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

640

Vous avez un plan ici. On va peut-être mettre une petite table dans le milieu, et ça permettrait...

645

---

SÉANCE SUSPENDUES QUELQUES MINUTES

---

**REPRISE DE LA SÉANCE**

650

**PAR LA MÉDIATRICE:**

655

Juste avant d'aller un peu plus loin, monsieur Ouellet, moi je veux être bien claire avec tout le monde, moi ce soir, je ne fais aucune proposition. J'écoute ce que vous avez à dire. Je veux pas que vous vous attendiez de ma part à ce que j'avance des choses, c'est le promoteur qui va faire les propositions.

660

S'il le faut, je pourrai, bon, intervenir pour voir s'il y a pas moyen d'aller plus loin, ou de modifier certaines affaires, mais pour l'instant, je fais juste écouter ce que vous avez à dire.

665

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Comme en parlant du promoteur, il peut tu dire: non, j'écoute pas. Parce qu'on a déjà eu des pourparlers avec eux autres, dans le passé, et il y a absolument rien, on n'a même pas eu de réponse de rien de qu'est-ce qui a été discuté.

Ils peuvent tu faire pareil, comme c'est là, même si c'est en médiation?

670

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Ça m'étonnerait énormément. Parce que peut-être que le promoteur voulait pas répondre parce qu'il savait qu'il avait à passer dans tout le processus, donc ce qu'il aurait pu vous dire à l'époque, ça avait aucune valeur. Je le sais pas, là, je suis pas au courant des pourparlers que vous avez essayé d'avoir avec lui.

675

Mais c'est certain que tant que le ministère de l'Environnement a pas autorisé...

680

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Qu'il a pas le mandat?

685

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Il peut pas avancer.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Il pourrait vous dire n'importe quoi et ça se réalise jamais, tu sais.

690 **PAR M. LUCIEN OUELLET:**

Pas en tenir compte, autrement dit.

695 **PAR LA MÉDIATRICE:**

C'est pas qu'il pourrait pas en tenir compte, mais le ministère de l'Environnement aurait pu lui dire, bien, vous avez pas le droit de faire ça, vous devez modifier telle affaire, et c'est de ça que vous lui avez parlé. Alors il parle pour rien, à ce moment-là. OK?

700 **PAR L'ANALYSTE:**

Et il a avantage, le promoteur a autant avantage que vous de régler en médiation. Parce que pour lui, aller en audience, c'est des frais et c'est surtout du temps.

705 **PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Mais on s'entend que le ministère des Transports, on s'entend tout de suite, on veut que ce soit clair, le ministère des Transports, c'est à vous, c'est à moi, c'est à tout le monde et en réalité, c'est pas à personne qui contrôle ces affaires-là. Tandis que nous autres, toutes nos affaires qu'on a personnelles, c'est tout à nous autres, on vit avec ça. Donc c'est pas du tout la même chose.

710 **PAR LA MÉDIATRICE:**

715 Non, non, je comprends très bien mais...

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

720 Ce que je veux vous dire, c'est que nous aussi, on a parlé avec Loranger longtemps, et monsieur Loranger n'a pas resté sourd à nos affaires, sauf qu'il a dit, écoute, on peut pas rien faire.

725 Mais peut-être qu'il pensait peut-être que j'allais pas aller plus loin, aussi. On sait jamais.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

730 En tout cas, je m'excuse, juste une minute, demain je rencontre le promoteur, demain après-midi, et puis s'il consent à la médiation, c'est qu'il consent à la même chose que vous autres, là.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Mais s'il consent pas?

735

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Bien, en tout cas, ça m'est jamais arrivé qu'il y ait un promoteur qui consente pas. En tout cas, ce serait une exception qui confirme la règle, mais ça m'est jamais arrivé.

740

C'est parce que l'argent qu'il va mettre, je sais un exemple, l'argent que ça lui coûterait de faire une audience publique, cet argent-là, il peut le mettre sur une route, tu sais, je veux dire, il peut faire d'autre chose avec.

745

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Oui, OK. On va continuer.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

750

Oui, oui. Alors allez-y, monsieur Ouellet.

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

755

Ici, c'est la situation actuelle, c'est que la piste cyclable, l'été, devient piste de motoneige, l'hiver. Et notre Club est juste à côté de la piste.

En faisant le projet, la Transcanadienne ici, ils dévient la piste de motoneige de ce côté-là, et puis notre bâtisse est de ce bord ici. Ils prennent environ les trois quarts ( $\frac{3}{4}$ ) de notre terrain.

760

Ce qui est en jaune ici, c'est ce qu'ils passent la route dessus. Et nous autres, notre terrain va jusqu'ici.

765

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Je veux pas vous faire d'annonce, mais dans l'étude d'impact, le promoteur parle de votre problématique, si ma mémoire est bonne.

770

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

Oui, j'ai été à deux (2) audiences, une à Notre-Dame, à Cabano et Saint-Louis, et puis j'ai amené le sujet là-dessus.

775 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Et puis vous avez eu quoi comme réponse?

780 **PAR M. LUCIEN OUELLET:**

J'ai pas eu trop de réponse encore. On a eu des volontés mais pas...

**PAR LA MÉDIATRICE:**

785 Peut-être qu'ils voulaient pas se commettre, là.

Isabel va vérifier, mais il me semble qu'il y a quelque chose qui est mentionné dans l'étude d'impact à ce propos-là. C'est sûr que c'est pas le fait que ce soit mentionné dans l'étude d'impact qui fait que ça va se faire nécessairement, mais – vas-y donc, Isabel.

790

**PAR L'ANALYSTE:**

En fait, ce qui est écrit, c'est que:

795 "Une entente sera conclue entre le Club de motoneige et le ministère, en vue de la relocalisation de leur bâtiment."

C'est sûr qu'ils disent pas où, quand et comment, mais c'est écrit dans leur étude d'impact qu'ils ont l'intention de relocaliser le bâtiment.

800

**PAR M. DENIS LAJOIE:**

805 Parce que la grosse problématique qu'on a, on sait pas, on n'a aucune réponse, ils veulent tu faire un viaduc pour que la machine passe en dessous pour aller surfacer, pour que les motoneiges passent. Mais ça, c'est sûr que nous autres, c'est de quoi qu'on voudrait pas, là.

Parce qu'un club de motoneige, s'il est pas au ras le sentier, oubliez ça, ça fonctionne pas.

810

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Alors vous allez pouvoir négocier avec le promoteur, expliquer votre point de vue, et on verra à ce moment-là ce qu'ils vont vous proposer.

815

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

À ce moment-là, c'est donc dire qu'il faut attendre pour les rencontrer?

820 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Bien c'est-à-dire moi je vous ai dit, je les rencontre demain après-midi. Dès demain soir, on va faire une première rencontre de tout le monde ensemble.

825 **PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Ah, de tout le monde? Parce que vous avez dit tantôt que c'était avec le ministère, demain soir.

830 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Oui, oui, le ministère et de tout le monde, je parle de tous vous autres, et le ministère.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

835

Tantôt, j'ai compris que c'était juste le ministère.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

840

On rencontre le ministère demain après-midi, et vous autres avec le ministère demain soir. Je pouvais pas vous dire tantôt qu'on allait faire une rencontre demain soir, parce que j'avais pas encore eu vos consentements. Si vous m'aviez dit non tout le monde, c'est sûr qu'il y avait pas de rencontre demain soir.

845

Alors on ferait une première rencontre entre le promoteur et vous, bien sûr si le promoteur accepte, demain soir. C'est sûr qu'on pourra pas approfondir toutes vos problématiques, mais l'important, c'est que le promoteur soit informé de chacun de vos cas, qu'est-ce que le nouveau tracé a comme impact pour vous, et puis en tout cas, si vous souhaitez quelque chose, peut-être l'exprimer à ce moment-là.

850

855

Alors là, déjà, ils vont pouvoir commencer à travailler sur une solution possible. Et par la suite, il y aura d'autres rencontres, je vous dis tout de suite, ce sera pas la semaine prochaine, ça pourrait être dans l'autre semaine, et là, ce que je vous disais lorsque je faisais ma petite allocution, c'est qu'il est possible que je rencontre le promoteur et des gens qui ont des intérêts, tu sais, comme communs. Parce que sinon, je fais perdre le temps à tout le monde, et ça permet pas d'avancer aussi bien.

860

Et je veux rassurer tout le monde, je dis, on fait ça en toute transparence, mais je pense que ça rend service à tout le monde que tous vous autres, qui avez pas nécessairement des problématiques communes, bien, on se partage un peu.

865

Ce qui m'amène à vous demander, avant d'aller plus loin, est-ce qu'il y en a qui sont disponibles le jour? Oui, tout le monde, ce serait possible? C'est parce que vous comprendrez que si je vous rencontre juste le soir, ça veut dire que ça peut me prendre trois (3) jours, peut-être quatre (4) jours, alors que si je fais des rencontres l'après-midi et le soir, bien, ça va plus vite, on peut faire deux-trois (2-3) rencontres, ça dépend des contextes de chacun. Ça va?

870

Alors ce qu'on vous a dit, monsieur Ouellet, en tout cas le promoteur aborde votre situation dans l'étude d'impact. Alors on verra, demain soir, avec lui.

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

875

J'aurais une parenthèse. Là, on s'occupe de ce cas-là, mais comme nous autres, on est le Club de motoneige du Témiscouata, qui part des limites de Rivière-du-Loup jusqu'à Edmundston, on a d'autres places que la route traverse notre Club, on peut pas parler de ça, là?

**PAR LA MÉDIATRICE:**

880

Non. Bien là, les autres places, il faudra vous manifester pour les autres tronçons. En fait, vous dites qu'il y a d'autres tronçons de la 185, alors ça, ce sera à voir au fur et à mesure. Moi, je peux pas aborder ces questions-là aujourd'hui.

**PAR M. JEAN-EUDES BOUCHARD:**

885

C'est une autre chose dans un autre dossier, là.

**PAR M. LUCIEN OUELLET:**

890

Avez-vous d'autre chose? C'est beau.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

895

Merci beaucoup, monsieur Ouellet.

900

---

**CLAUDE LEBLANC**

**PAR LA MÉDIATRICE:**

905           Alors je sais pas, monsieur Leblanc, est-ce que vous êtes prêt?

**PAR M. CLAUDE LEBLANC:**

910           Oui madame. Moi, c'est pas tellement compliqué, j'ai des bâtisses dans lesquelles Bombardier faisait leurs essais de motoneige, et dû à la traverse des deux (2) voies, ça a été impossible pour eux autres, alors ils ont dû se relocaliser, ils ont dû se construire à un autre endroit sur les terres de la Couronne.

915           Alors c'était un locataire déjà depuis six (6) ou sept (7) ans, je l'ai perdu cette année, ce printemps pour la dernière fois. Alors ça me fait perdre mon locataire, ça me fait perdre mes revenus de ces bâtisses-là.

920           C'est des grosses bâtisses, alors c'est beaucoup d'argent que je perds en revenus, mais beaucoup d'argent aussi que je vais perdre en tant que chauffage et etc.

925           Et tant que pour la valeur de la vente de ces propriétés-là, bien là, s'il y a pas de chemin d'accès, comme exemple, pour le gaz bar et monsieur Thibault, ça devient une bâtisse qui va être difficile à vendre, elle vient de perdre peut-être la moitié de sa valeur, peut-être les trois quarts ( $\frac{3}{4}$ ).

930           Alors moi, mes demandes, c'était: est-ce qu'il y a quelque chose à faire pour ça, vu que dû à ces quatre (4) voies-là, j'ai perdu mon locataire et je perds la valeur de mes bâtisses, qui est quand même presque une vie. Alors c'était ça.

930           **PAR LA MÉDIATRICE:**

          OK, c'est beau.

          Monsieur Thibault.

935

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

940           Bon moi, c'est ça, j'avais pris, j'avais vérifié les tracés et ces affaires-là, et suite à l'étude d'impact, bien, je me suis aperçu de ça, moi aussi, que l'autoroute, comme elle allait passer, bien, comment j'avais expliqué ça, j'avais fait une note là-dessus un peu, c'est que quand j'ai acheté mon commerce, voilà dix-sept (17) ans, il était situé où je suis là, et vu la place où il était situé et puis la qualité des travaux qui étaient effectués à cet atelier-là, j'ai acheté l'atelier et je l'ai payé quand même un bon prix dans ce temps-là.

945 Et puis il était bien placé, ces affaires-là, quelqu'un de Squatec ou n'importe où aux alentours, il disait, bien écoute, je viens de briser mon char, il m'appelait, tout ça, tu es situé où? Ah, sur la 185, à telle place. Ah, OK, OK! Ils savent tout où que c'est quand j'explique un peu, il y a pas de misère à retrouver ça.

950 Après ça, je me disais, dans ce temps-là, si tu achètes un garage, un atelier de carrosserie, je sais pas, et dans le fond d'un cul-de-sac ou dans le fond d'un rang, oublie ça, la valeur vient de couper en deux (2).

955 C'est un peu comme une maison que tu vas te loger demain matin, tu la loges et elle vaut quatre cent mille (400 000 \$), et tu la loges dans le fond, je sais pas, de n'importe quel rang, tu viens de payer quatre cent mille (400 000 \$) mais vends-la demain matin, tu vas peut-être la vendre quatre-vingt-dix-cent mille (90 000 \$-100 000\$), ta maison. Si tu es placé sur le bord du lac, bien, elle vaut au moins ton quatre cent mille (400 000 \$) que tu viens de mettre dessus et peut-être plus.

960 Ça fait que là, moi, c'était ça. C'est pas rien qu'une perte pour ma bâtisse, comment elle va valoir plus tard, j'avais mis une perte de visibilité, d'achalandage, j'avais la perte de valeur de mon commerce et une perte de revenus, c'est sûr.

965 Tu comprends tu, à mesure que ça va aller avec les années, tu sais, il va falloir que j'explique au monde qu'ils viennent me trouver dans le cul-de-sac, comment on appelle ça, à l'autre bout. Je trouve ça bien plat pour ça.

970 Parce que moi, quand j'ai acheté mon atelier de carrosserie, je l'ai acheté et c'est sûr que le prix, vu qu'il était situé où il est là, le prix était en conséquence; c'était un prix qui était pas mal plus cher que si je l'avais acheté dans le fond de la rue des Érables, à l'autre bout.

Ça fait que là, je me voyais mal pris pas mal avec ça, tu sais. À un moment donné, tu es oublié, quand tu es plus vu, non plus, tranquillement pas vite.

975 **PAR LA MÉDIATRICE:**

OK.

980 **PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Tu as beau de forcer à donner un bon coup et faire la qualité de l'ouvrage que tu voudras, mais quand tu as plus de visibilité, c'est bien plat.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

985

Alors on va faire part, nous, demain après-midi, on va faire part un peu au promoteur de chacune de vos préoccupations, que déjà il ait en tête ce qui vous préoccupe. Puis on commencera demain soir.

990

---

**GAZ BAR F. BOSSÉ**

**PAR LE MÉDIATRICE:**

995

Alors monsieur Bossé.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

1000

Oui. Bien moi, madame, c'est assez compliqué. Si vous regardez dans l'étude d'impact, la page 114, nous autres on perd la Transcanadienne carrément, les gens vont descendre sur le nouveau tronçon, on n'est plus là, ils nous voient plus, on n'a plus aucune visibilité.

1005

Ensuite de ça, on va être à un point trois kilomètre (1,3 km) de l'échangeur. Ça fait que, oubliez ça, on vient de perdre notre commerce complètement. C'est quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) de notre commerce, la clientèle, c'est la fermeture de notre commerce carrément.

1010

Ce qui est mentionné là-dedans, et je veux pas en rajouter plus.

**PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

Non, c'est ça.

1015

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

C'est carrément la fermeture du commerce.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1020

Vous, vous avez un gaz bar, c'est Ultramar?

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

1025

Ultramar, à la sortie, là.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Qui est à peu près en face de chez monsieur Thibault.

1030

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Et qui est voisin de...

1035

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Même nous autres, un gaz bar, on en a besoin.

**PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

1040

C'est un service direct.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

1045

C'est un service direct à la population. Les gens, ça descend, quand ils ont besoin de l'essence, si on est carrément dans le bois, c'est fini. Ils feront pas un détour de un point trois kilomètre (1,3 km), ça fait deux point six kilomètres (2,6 km) pour aller chercher de l'essence. Quand tu es même pas vu. C'est impossible...

1050

**PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

Non, non, c'est complètement perdu.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

1055

C'est une vie d'ouvrage.

**PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

1060

C'est un commerce familial.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1065

OK. Alors on va présenter ça au promoteur et demain soir, on commencera à parler d'autre chose.

---

1070

**CLAUDE ST-PIERRE ET LINDA VIEL**

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Monsieur St-Pierre.

1075

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Nous, on est au coin des Érables et de la 185.

1080

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Vous êtes ici, sur le coin, je pense.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1085

OK, c'est ça. Le problème, c'est qu'ils prennent pas de terrain chez nous, mais ils nous enlèvent notre entrée, entrée et sortie.

1090

Moi, ce que j'ai dit à monsieur Loranger, vous me prenez pas de terrain mais c'est pire que si tu m'en aurais pris, du terrain, parce que les gens peuvent pas rentrer.

1095

Et ce que le monsieur vient de dire, qu'ils sortent chez Cascades ou bien qu'ils sortent – en tout cas, je sais pas vous, quand vous voyagez, mais moi, quand je voyage, je suis sur la route souvent, c'est rare que je recule pour aller "tanker", prendre de l'essence; je vais tout le temps à celui-là d'après.

1100

Donc je pense pas que les gens – ils vont très bien nous voir, mais ils pourront pas sortir là. J'ai beaucoup de misère à croire qu'ils vont sortir au prochain échangeur, prendre la voie de service, s'en venir chez nous pour un café et un beigne. En tout cas, j'ai beaucoup de misère avec ça.

1105

Ça fait que moi, j'ai dit à monsieur Loranger, je lui avais proposé, bien écoutez – il y en avait trois (3) sorties pour Cabano, celle-là c'est la sortie centrale, ça va au parc industriel en plus, et j'avais parlé de ça au maire de Cabano.

1110

Je le sais pas, pour le maire, ce que j'ai pu voir, ça avait pas l'air de le déranger que son parc industriel ne soit pas trop bien desservi, pas d'entrée-sortie. J'ai dit, si vous voyez pas ça, ça veut dire que dans le temps, ça va vous coûter combien de dépenses de plus, juste en fioul, quand vous promenez vos trucks. Ça avait pas l'air à le déranger, sur le coup.

Mais passons son affaire à lui, ce sera le problème de la municipalité, mais moi, mon problème est entier. Et ça fait seulement six (6) ans qu'on est installé là, et quand on s'est

installé dans cette bâtisse-là, qu'il y avait absolument rien dedans dans ce temps-là, et puis on l'a remplie, c'est parce que si j'aurais su ce que je sais aujourd'hui, je pense pas que je l'aurais mis. Ça, c'est clair et net, j'aurais pas investi un paquet d'argent comme ça là-dedans. Et ces business-là vont bien.

Et puis moi, j'ai amené monsieur Loranger, j'ai dit à monsieur Loranger, il faut que vous retravailliez tout ça, c'est à retravailler. Le viaduc de la rivière, plutôt que le faire juste pour la largeur de la rivière, ils vont le faire sur la longueur de la route mais sur la largeur de la rivière, bien, faites-le un peu plus, tu sais, faites-en un peu plus long et faites passer du monde. Comme on voit ailleurs, ça se voit, ça, ça se fait ailleurs. J'ai pas pensé à ça, j'ai pas rêvé à ça, j'ai vu ça ailleurs.

Le pont, laissez passer la rivière, faites un chemin à côté de la rivière et passez le pont par-dessus, et on va pouvoir passer, sortir, entrer d'un bord ou de l'autre. Que ce soit chez nous, que ce soit pour Pelletier, que ce soit pour nos commerces, que ce soit pour le centre-ville de Cabano ou pour le parc industriel qui est là, bien, ça va être utile à tout le monde. C'est par rien que juste pour nous autres, là.

Entre autres, nous autres, on se plaint de ça, ça c'est clair et net. Donc c'est certain que notre commerce, nous autres, les gens disent la moitié, je crois même pas à la moitié, moi. Pas des commerces comme ça, pas des commerces de détail, service comme ça, qu'on vend une piastre (1 \$), puis deux piastres (2 \$), puis trois piastres (3 \$) au client. Vous savez, pour faire des mille piastres (1000 \$) par semaine, il faut en vendre des deux piastres (2 \$) et des trois piastres (3 \$).

Donc si on en a la moitié ou le trois quarts ( $\frac{3}{4}$ ), on est cuit. Même pas la moitié! Nous autres, on n'a pas un si grand jeu que ça, on n'a pas un lousse, dans la restauration rapide, et l'essence. L'essence est pas à moi, c'est en location, je pense pas que mon locataire va être content de ça. Et il l'est pas, il est pas ici ce soir mais il l'est pas. Et moi, dans mes affaires, je me suis plaint pour lui parce qu'il m'en parle et lui, il appréhende tout ça autant que nous autres.

Ça fait que c'est clair et net que c'est ça. La route va coûter beaucoup d'argent, moi je dis tout le temps ceci, la route sera pas faite pour vingt (20) ans, elle va être faite pour le restant de la vie, parce qu'ils retoucheront plus jamais à ça, nous autres on verra pas ça, ni nos enfants vont voir ça, elle va être faite, parce que celle-là qui est là est là depuis combien de temps.

Et c'est tous nous autres qui paient ces taxes-là, il va falloir qu'ils mettent l'argent qu'il faut pour dédommager, ou acheter, ou je sais pas trop quoi faire, mais les quelques problèmes qu'il y a, parce que moi je trouve qu'il y a pas tant de problèmes que ça.

Pour le prix de la route qu'ils sont à faire, quand j'ai vu le prix de la route entre Cabano et Saint-Louis, qu'ils disent cent trente-huit millions (138 M\$), un viaduc de plus dans mon cas,

un viaduc de plus ça coûte cinq millions (5 M\$), bien moi, j'ai tout le temps dit à Loranger: si un viaduc te coûte cinq millions (5 M\$) donne-moi-z-en la moitié, je te vends, tu viendras opérer mes affaires. Tu viens d'en sauver deux et demi (2 ½ M\$), là, et viens opérer mes affaires parce que moi, je suis pas intéressé, parce que je vais me crever pour le fun.

1160

Ça, c'est primordial. En fait, c'est bien beau la route, et je suis plus que d'accord avec vous, la sécurité, je suis très d'accord avec ça, c'est très important, on revient même pas là-dessus, sauf qu'il faut pas faire mourir ceux qui sont là et qui gagnent leur vie..

1165

Et autant comme ces gens-là, que ça fait longtemps qu'ils sont là. Nous autres, ça fait pas longtemps qu'on est là, donc je vais vous dire de quoi, on en doit tu un peu!

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1170

Bien oui.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1175

On en doit tu dessus! Ça fait six (6) ans. Si ça ferait vingt-six (26) ans, j'aimerais pas plus ça, mais là, je trouve pas ça drôle.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

1180

Non, c'est vraiment pas drôle. C'est pas compréhensible qu'un promoteur fait des choses de même. Ils veulent suivre, mettons, ils ont dit aux gens, on va faire un nouveau tracé de la route, mais on veut rester dans le même tracé.

**PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

1185

Dans l'ancien tracé.

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

1190

En fin de compte, ils restent pas dans le tracé, ils détournent.

**PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

Ils restent pas, ils détournent, ils nous détournent.

1195

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Ils nous détournent les gens, le problème dans la cour des gens, et arrangez-vous.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1200

Vous savez, on est au Témiscouata, on n'est pas centre-sud, on n'est pas sur la rue Sainte-Catherine à Montréal. On est au Témiscouata. Regardez, il faut faire très attention à ça, très très très.

1205

Ça fait que c'est ça, on peut pas se permettre bien bien...

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

1210

Parce que chaque emploi est important dans nos petits coins. S'ils font tout fermer les commerces de Rivière-du-Loup en descendant, il en restera plus gros.

**PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

1215

Je sais bien que nous autres, ça va fermer.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1220

J'en aurais eu, des ateliers de carrosserie, voilà dix-sept (17) ans, au quart (1/4) du prix que j'ai payé ça, et j'aurais levé pareil, tu sais. Sauf que là, tu as une belle visibilité, et j'avais vingt-quatre (24) ans, et je l'ai payé, dans le temps, assez bien payé. Là, je voudrais pas prendre une fouille avec ça, rendu aujourd'hui, là.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1225

OK.

Bon, madame Pelletier.

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

1230

Moi, j'ai pas de commerce, mais c'est ma propriété. Bon, le précédent tracé, je fais partie du chemin de la Petite-Rivière...

**PAR L'ANALYSTE:**

1235

J'ai une photo ici, je sais pas si vous êtes capable d'identifier votre maison. Petite-Rivière est ici.

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

1240

Je l'ai, ici, moi, sur ça. On a la ferme, ma propriété.

**PAR L'ANALYSTE:**

C'est juste où la courbe.

1245

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

C'est ça. Ça fait qu'on touchait pas du tout à ma cour. Parce que moi, ici, vu le nouvel emplacement qu'on prend, ma fosse septique est juste juste ici.

1250

Ça fait que moi, j'ai proposé tout simplement une petite courbe, pour éviter ma fosse septique et mon champ d'épuration. C'est seulement ça, c'est minime comme demande, je crois.

1255

**PAR LA MÉDIATRICE:**

On va transmettre votre demande. De toute façon, vous allez venir en discuter avec le promoteur, ça fait qu'il peut avoir d'autre chose à vous proposer. En tout cas, on verra.

1260

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

C'est seulement que ça, moi, pour éviter – parce que là, c'est ça, on passe...

1265

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Et si ma mémoire est bonne, c'est le seul endroit où c'était possible, votre fosse septique, tout ça, elle peut pas être changée de place.

1270

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

C'est ça, c'est ça.

1275

**PAR LA MÉDIATRICE:**

C'est ça, OK. Alors on va examiner ça avec le promoteur.

1280

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

Et j'avais produit ça aussi, avec ma demande.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1285 OK, c'est beau. Alors on va transmettre ça au promoteur, et puis on va lui transmettre ce que vous nous dites aujourd'hui. Et après ça, on fera une rencontre entre le promoteur et vous, on verra comment on peut régler ça.

Bon, je pense que j'ai oublié personne, tout le monde s'est exprimé.

1290 En fait, comme je vous ai dit, je rencontre le ministère des Transports demain après-midi. Si vous avez pas de nos nouvelles, c'est que demain soir, il y a une autre rencontre avec tout le monde ensemble, à la même heure, dix-neuf heures trente (19 h 30). J'espère que vous avez pas de contrainte personne. C'est beau?

1295 Alors demain soir, dix-neuf heures trente (19 h 30), si vous avez pas de nos nouvelles, c'est parce que ça a lieu. Et là, on va aborder sommairement chacune des problématiques.

1300 Et par la suite, bien, on fera ça, je donne un exemple, madame Pelletier a une problématique plutôt particulière, qui a rien à voir avec les vôtres, donc probablement qu'on la rencontrera toute seule. Et je verrai pour les autres, c'est pas clair encore dans ma tête, mais je serai peut-être en mesure de vous situer demain soir, quel type de rencontre on fera.

Je sais pas si vous avez d'autres questions, d'autres interrogations, c'est clair pour tout le monde?

1305 Bien, je vous remercie beaucoup, et je souhaite bonne chance à tout le monde. En tout cas, on va faire notre gros possible pour qu'il y ait des ententes.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1310 Bien moi, je vais vous dire que c'est déjà un plus, c'est déjà un plus qu'il y ait une médiation. La médiation, des fois, on sait pas où ça peut mener.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1315 C'est un fait!

**PAR Mme LYNDA VIEL:**

1320 C'est parce que ça fait peur, la médiation; tu es pas habitué de faire ça. Et habituellement, une médiation, c'est pour régler les choses et pas aller plus loin, dans le fond.

**PAR Mme RITA PELLETIER:**

Pour éviter l'audience publique.

1325

**PAR Mme LYNDA VIEL:**

Pour éviter, dans le fond, plus de problèmes.

1330

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Alors si vous réussissez à vous entendre avec le promoteur, bien, c'est un gain pour tout le monde.

1335

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Oui, oui, je suis d'accord.

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1340

Bien, je vous remercie beaucoup. Une bonne fin de soirée et à demain soir.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1345

J'ai une dernière question. Suite à l'étude environnementale, ce qu'ils font comme étude environnementale, le BAPE, eux autres, ce que vous disiez, ils l'ont eue cette étude-là?

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1350

Oui.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

1355

Tantôt, vous disiez, avec le Club de ski-doo, ils avaient pris une décision tout de suite?

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1360

C'est-à-dire qu'ils ont pas pris de décision. Ils disent, dans l'étude d'impact, qu'ils vont prendre entente avec le Club de motoneige.

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Et le reste, ce qui est nommé là, exemple le reste, c'est tu bouges pas, ils se bâdrent pas de toi et ça y va?

1365 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Bien, je pourrais pas dire ça, là, je le sais pas. Probablement que le promoteur, lui, quand il fait l'étude – c'est parce que dans ce cas-là, probablement qu'il se trouvait à isoler le chalet par rapport à, dans le fond, à ceux qui utilisent le chalet, alors c'est peut-être pour ça que ça a été inclus.

1370

**PAR M. BERTHIER THIBAUT:**

Je parle pas pour le chalet, je parle pour nous autres ou eux autres. Si tu es mentionné, il y a pas de...

1375

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Écoutez, il y en a qui vont être clairement expropriés, et je pense pas que le promoteur leur ait téléphoné pour leur dire: on va vous exproprier. C'est pas comme ça que ça fonctionne. Alors là...

1380

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Les gens qui vont être expropriés, ils peuvent se compter chanceux d'être expropriés. Mais comme nous autres, c'est pas notre cas. Ils nous détournent et arrange-toi avec tes problèmes.

1385

**PAR LA MÉDIATRICE:**

Vous, vous dites ça, ils peuvent être chanceux. Mais des fois, il y a des gens qui savent qu'ils vont être expropriés, et c'est très difficile à prendre pour eux autres.

1390

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

Qu'ils nous disent, on va t'exproprier! On va être content.

1395

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

Ce qu'il voulait dire, il va être content économiquement, ils sont contents économiquement.

1400

**PAR Mme DENISE BOSSÉ:**

C'est ça. Mais quand tu es pas exproprié, quand tu es détourné!

1405

**PAR M. SYLVAIN BOSSÉ:**

1410 En plus de pas être content économiquement, tu perds, tu restes avec le fond de terrain,  
point final. T'as perdu ta vie!

**PAR LA MÉDIATRICE:**

1415 En tout cas, on va examiner ça plus à fond lors des prochaines rencontres.

Je vous ai dit tantôt, moi je n'avance rien, je ne suis pas le promoteur.

**PAR M. CLAUDE ST-PIERRE:**

1420 Ils le savent, le ministère, qu'il y a quelques problèmes, mais moi, je vais vous dire, je  
trouve qu'il y a pas tant de problèmes que ça. Il y a quelques problèmes, mais il y a pas tant de  
problèmes que ça.

1425 Vous savez, dans la vie, il faut jamais grossir les affaires pour rien. Et je trouve que  
cent trente huit millions (138 M\$) pour ce coin-là, entre vous et moi, comptez-le vite, ça va  
coûter quelques millions de plus, entre vous et moi. La route, ils avaient dit six cents (600 M\$),  
huit cents (800 M\$), elle va se finir à un milliard et demi (1 ½ G\$).

1430 Moi, je dis tout le temps, on va en avoir payé un méchant bout de cette route-là! Qu'elle  
coûte cent millions (100 M\$) de plus rendue à l'autre bout, parce qu'elle va prendre vingt (20)  
ans à se faire, ou quinze (15) ans, ou dix (10), en tout cas, ils ont fait des erreurs encore pires  
que ça, nos gouvernements.

Ça fait que c'est ça que je veux vous dire, que des fois, il faut pas...

1435

**PAR LA MÉDIATRICE:**

En tout cas, on verra.

1440 Alors merci beaucoup tout le monde. Dix-neuf heures trente (19 h 30), demain, à moins  
d'un téléphone de notre part.

1445

SÉANCE AJOURNÉE AU 9 SEPTEMBRE 2004 À QUATORZE HEURES (14 H)

1450

1455

1460 Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment s'office, que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

1465

FLORENCE BÉLIVEAU,  
Sténotypiste officielle.